

Inauguration de la 69^{ème} foire exposition de Périgueux

08 septembre 2012

Allocution de M. Jacques BILLANT, Préfet de la Dordogne

Je veux tout d'abord vous saluer et vous dire l'honneur et le plaisir que j'ai à assister à ce grand rendez vous annuel qu'est la foire exposition de Périgueux. Je vous remercie de m'y avoir convié pour la deuxième fois depuis mon arrivée en Dordogne.

Durant ces 8 jours, la Foire exposition va réunir sur un même site de nombreux acteurs économiques du département, de la région et même au-delà.

250 exposants vanteront leurs produits ou leurs services et leur savoir-faire auprès de visiteurs à la recherche de la bonne affaire ou du coup de cœur.

Je l'affirme, cette manifestation portée par la CCI est indispensable pour les poumons économiques et commerciaux de la Dordogne.

Le Président FAUVEL et ses équipes, année après année, mettent en avant l'initiative, la créativité, l'ingéniosité, l'industrie et l'artisanat, toutes ces forces qui comptent en temps de crise.

M. FAUVEL vient de nous exposer ses objectifs au profit des acteurs principaux de cette foire, à savoir les entreprises. C'est de ces entreprises dont je veux d'abord vous parler en les remerciant. Elles se sont données rendez-vous à Périgueux pour participer et témoigner d'une volonté d'agir face à la crise. Nos chefs d'entreprise ont envie de créer et de porter cet esprit d'entreprendre qui est le seul moteur du progrès économique.

Je le redis, nos chefs d'entreprise et nos artisans se battent, mais ils ne veulent pas être seuls. Ils ne peuvent pas être seuls face au poids de la crise mondiale.

Nous avons de la chance de nous trouver dans un département qui, grâce à l'action de tous, puise dans sa ruralité un atout et non un handicap.

Je tiens à vous dire ici combien les acteurs du département s'investissent pour ne pas faire de la Dordogne un synonyme de l'immobilisme, bien au contraire.

Des dossiers lourds, des dossiers de fond ont été ouverts, certains ont déjà abouti.

Je veux parler bien sûr de l'organisation territoriale, des infrastructures de communication, des outils de formation et du tourisme.

- Concernant l'organisation territoriale, le schéma départemental de coopération intercommunale a été adopté à l'unanimité en décembre 2011.

Il va permettre de créer des agglomérations et des communautés de communes plus adaptées aux enjeux d'aménagement et de développement, notamment dans le domaine économique.

La prochaine mise en œuvre d'outils comme le SCOT devrait aussi contribuer à mieux les maîtriser.

- dans le domaine des infrastructures de communication, les volets routiers, ferroviaires, aérien et numérique ont été l'objet de notre attention.

Pour le volet routier

Début 2012, le Préfet de la région Aquitaine et le Président du Conseil général de la Dordogne ont signé le plan de développement et de modernisation des itinéraires routiers qui va permettre d'engager 12 millions d'euros de travaux en 2013 et 2014 pour la mise en sécurité de la RN 21 au nord de Périgueux et l'aménagement de la RN 221 entre Boulazac et Saint-Laurent-sur-Manoir.

D'ici fin 2013, 5 millions d'euros seront également consacrés à la régénération de la RN21 au nord de Périgueux.

Ces travaux étaient nécessaires et devenaient urgents.

La question de la liaison nouvelle entre l'A89 et la RN21, à savoir le contournement Est de Périgueux, a été clairement posé. Elle va faire l'objet d'une étude dont les conclusions seront remises à la fin du premier semestre 2013.

Enfin, concernant l'Euro 21 Limoges-Tarbes, le Préfet de la région Aquitaine a été nommé préfet coordonateur d'une étude de faisabilité portant sur la création, par voie de concession, d'un axe routier nouveau à deux fois deux voies, dont l'itinéraire serait parallèle à celui de l'actuelle RN21. Le Préfet de région réunira à ce propos les préfets des départements concernés d'ici la fin 2012.

Pour le volet aérien

La réfection de la piste de l'aéroport de Bergerac est devenue réalité au début 2012. Les travaux de l'aérogare et cette nouvelle piste doivent contribuer à l'atteinte de l'objectif de 300 000 passagers par an.

Le renouvellement de la convention d'exploitation de l'aéroport est en cours et va nous occuper jusqu'à la fin de l'année.

A Périgueux, le renouvellement de la convention d'obligation de service public a eu lieu en mars 2011. Le rétablissement du saut de puce depuis le 1^{er} septembre 2012, grâce à l'affectation des contrôleurs aériens nécessaires, doit permettre de tenir l'engagement des 10 000 passagers par an.

Pour le volet ferroviaire

L'étude confiée à RFF pour la modernisation de la liaison Paris-Périgueux arrive à son terme. Le choix des élus s'est clairement porté sur une liaison par Limoges sans rupture de charge. Cette étude va être assortie d'une note d'enjeux partagée par tous les acteurs, elle sera finalisée en septembre et transmise aussitôt après au Ministre des transports.

L'amélioration de la desserte ferroviaire de Bergerac fait aussi actuellement l'objet d'une étude par RFF, sous l'autorité du Sous-préfet.

Pour le volet numérique

C'est un enjeu fort pour notre grand département qui se caractérise par les longues distances à parcourir et son habitat diffus.

Le choix a été fait de réaliser un schéma directeur d'aménagement numérique à l'échelle départementale. Il a été présenté par le SDE qui en assure la maîtrise d'ouvrage, en partenariat avec le Conseil général, le Conseil régional et l'Etat. La Dordogne s'est emparée de ce dossier stratégique, ce qui la place en pointe sur le sujet. L'expérimentation qui va être faite à Fougueyrolles dans le bergeracois pour l'internet à très haut débit en est le meilleur exemple.

J'en viens maintenant au développement des outils de formation.

Le projet de la création d'un campus de la formation professionnelle est un projet important que nous avons décidé d'inscrire dans la réponse à l'appel à projets au titre du programme des investissements d'avenir.

Il s'agit de moderniser notre appareil de formation en alternance et de développer des solutions d'hébergement associées.

Le projet pédagogique sur le site des CFA de Boulazac et le volet logement qui prévoit plus de 300 places à Boulazac et Périgueux sont en cours de finalisation pour être présenté au commissariat général à l'investissement avant la fin de l'année.

Je tiens à préciser que la Dordogne a déjà vu un de ses projets labellisés, celui de la plate-forme de formation aux métiers du bâtiment à Sarlat, qui bénéficiera d'une aide de l'Etat de 300 000 € au titre du PIA.

L'inauguration de cette plate-forme aura lieu dans les prochaines semaines.

Je souligne aussi combien le pôle universitaire basé sur l'agglomération périgourdine est important pour renforcer nos outils de formation et nos centres de recherche.

Je termine par le potentiel d'attractivité touristique de notre département.

L'exposition universelle de LASCAUX 3 qui va être inaugurée à Bordeaux en Octobre, avant de rejoindre Chicago, puis d'autres grandes villes de notre planète, et le projet de LASCAUX 4 sont des moteurs pour accroître encore l'attractivité de la Dordogne.

Tous ces dossiers, Mesdames et Messieurs, sont d'intérêt général, l'union doit donc être totale pour les porter et les faire aboutir.

Oui, les choses bougent. Je ne peux donc pas imaginer que l'on puisse penser, et encore moins accepter que l'on puisse dire, que les acteurs de ce département (dont le Préfet) ne préparent pas son aménagement et son développement.

Même si tout cela ne peut et ne doit pas nous faire oublier que notre département, comme la France, souffre de la crise.

Il ne s'agit pas là de noircir le tableau, mais de comprendre que les répercussions de cette crise touchent l'ensemble des Périgourdins.

L'effort pour la surmonter doit donc être collectif, nous sommes tous concernés, Etat, collectivités locales, organismes consulaires, entrepreneurs et artisans.

Dans cette mission, l'Etat s'est investi dès les premiers signes de difficultés en 2009, en s'attachant à stimuler l'activité par des choix et dispositifs importants :

- Le soutien de la commande publique dans le cadre du plan de relance,

- L'incitation des collectivités territoriales à investir grâce l'anticipation du remboursement du FCTVA,
- L'abondement des financements publics en matière de rénovation urbaine, Périgueux et Bergerac en ont bénéficié dans le cadre des programmes ANRU,
- La facilitation de l'accès à la propriété en lançant le prêt à taux zéro +,
- L'aide à la construction de logements sociaux,
- l'instauration du crédit impôt recherche
- La suppression de la taxe professionnelle

Mais malgré toutes ces dispositions, vous peinez à avoir des carnets de commande suffisamment bien remplis.

En Dordogne, j'ai réactivé le comité du suivi du financement de l'économie pour essayer de trouver des solutions avec le secteur bancaire pour financer les projets d'investissement des entreprises et des collectivités.

Au niveau national, d'ici la fin de l'année, la nouvelle banque postale de développement local débloquera 1 milliard d'euros pour offrir des crédits à moyen et long terme aux collectivités locales. Elle leur proposera un financement transparent, équilibré et responsable.

Dans cette période de crise qui dure, le Gouvernement a déjà pris de nouveaux engagements importants en faveur des PME.

Je pense :

- au patriotisme économique avec un pacte productif fait de concessions réciproques entre les petites et les grandes entreprises,
- à la protection des PME par le rééquilibre de la fiscalité entre les grandes et les petites unités et la réorientation du crédit impôt-recherche,
- à la création de la banque publique d'investissement pour renforcer l'innovation, financer les entreprises dans tous les territoires et soutenir l'exportation.

- aux mesures en faveur du logement avec la mise à disposition des collectivités et donc des promoteurs du foncier de l'Etat.

Toutes ces actions seront menées au plus près du terrain. C'est le sens de la nomination dans chaque région d'un commissaire au redressement productif.

En Aquitaine, votre interlocuteur est M. Larraufie. Il vous aidera et mobilisera tous les partenaires au niveau régional pour trouver des solutions à vos difficultés.

Il nous faut aussi affronter un défi majeur, le chômage, même si ces derniers mois une légère baisse a été constatée.

La Dordogne reste très touchée puisque les 12 derniers mois (de juillet 2011 à juillet 2012) ont vu le nombre de demandeurs d'emplois progresser de plus de 10 %, c'est un chiffre supérieur à la moyenne régionale et à la moyenne nationale.

Alors, nous continuerons d'utiliser les outils mis à notre disposition pour encourager les entreprises à embaucher :

- les contrats aidés
- les contrats en alternance

En 2013, 100 000 emplois d'avenir seront ainsi créés, puis 150 000 emplois en 2014.

Les engagements au titre des emplois d'avenir permettront aux jeunes de 16-25 ans d'avoir une première expérience professionnelle et donc d'acquérir des compétences pour aboutir à une embauche pérenne.

L'Etat et les partenaires sociaux négocient actuellement sur les modalités du contrat de génération. L'objectif de ce dispositif a pour but de mettre en place un système de transmission des compétences, au moment où nos entreprises regrettent

justement de ne pas trouver ces compétences sur le marché du travail.

La mobilisation pour l'emploi est l'affaire de tous. Chacun doit se sentir concerné. Je sais pour ma part pouvoir compter sur le soutien des chefs d'entreprise et des collectivités de Dordogne et je les en remercie.

Dans cette période difficile, n'oublions pas non plus de mettre en évidence les réussites de certaines de nos entreprises périgourdines. Elles contribuent à soutenir l'économie départementale en ces temps difficiles.

Je terminerai mes propos en remerciant M. CUISINIER-REYNAL, le directeur général de la CCI, pour son implication et son dévouement au profit de notre département. Je le félicite pour sa promotion et lui souhaite bonne chance dans ses nouvelles responsabilités. Je sais qu'il aura depuis Bordeaux une attention particulière pour la Dordogne.

Je souhaite que cette 69^{ème} édition de la foire exposition connaisse un franc succès et que l'affluence des visiteurs soit au rendez-vous, les organisateurs et les exposants le méritent vraiment.